



Procès-verbal
de la séance du lundi 8 avril 2019, 18h00,
à l'Hôtel de Ville, salle n° 6

Président :	M. Ansermet	Jacques
Présent-e-s :	M. Casellini	Olivier
	M. Descoeudres	Fabien
	M. Dragone	Umberto
	Mme Fawer	Manon
	Mme Focking	Delphine
	Mme Fretz	Zabou
	M. Jouhaud	Pierre-Olivier
	M. Lilla	Axel
	M. Méry	Edouard
	Mme Murisier	Marie
	Mme Ramu	Agnieszka
	Mme Rivier	Delphine
	Mme Rufenacht	Nathalie
	Mme Simonin	Anne-Francine
	M. Stergiou	Grégory
	Mme Trolliet	Stéphanie
	M. Waser	Jonathan
Excusé-e-s :	Mme Rentsch	Dora
	M. Riccio	Stéphane
	M. Halbritter	Christian
	Mme Schaeli	Ochelio
Absent :	M. Kamba	Lutete Jean

Ordre du jour :

1. Liste de présence
2. Validation de l'ordre du jour
3. Accueil d'un nouveau membre dans le quart parents (liste annexée)
4. Accueil des délégations des élèves EP et EPS
5. Adoption du procès-verbal du 14.01.2019 (document annexé)
6. Communications du président
7. Informations du quart des professionnels (directions et enseignant-e-s)
 - 7.1. *Etablissement primaire (EP)*
 - 7.2. *Etablissement primaire et secondaire (EPS)*
8. Informations de la DJEFS
9. Informations du quart parents
10. Informations du quart politique
11. Informations du quart société civile
12. Divers et propositions individuelles

Le président propose d'ouvrir la séance avec le point 4. de l'ordre du jour afin de libérer les élèves assez tôt dans la soirée, ce qui est accepté par l'assistance.

4. Accueil des délégations des élèves EP et EPS

M. Nuttin remplace Mme Hanselmann, en charge du Conseil des élèves, et présente Manal, Hanaé, Dany, Nour et Mattéo, tous et toutes enclassé-e-s en 6P.

Les élèves ont reçu au préalable le tableau du suivi des demandes de leurs camarades des années passées. Ils s'y sont référés pour actualiser leurs demandes.

Manal débute en annonçant qu'un grand travail sur le thème du respect a été effectué en classe, le respect de soi-même, des autres et de l'environnement. « Si on se respecte, le reste devient normal ». Elle prend l'exemple de déchets aperçus dans la cour d'école, que chacun peut ramasser et mettre à la poubelle ainsi que de personnes qui y font leurs besoins et qui pourraient utiliser les WC. M. Nuttin confirme que des progrès sont constatés quant à la propreté des cours de récréation mais qu'il faut encore améliorer ce point.

Dany reprend le thème du respect. Il précise que le respect de l'autre doit se faire dans sa couleur de peau, sa culture et sa religion. « Savoir écouter et bien communiquer est important ; il serait vraiment agréable de vivre ainsi ».

Hanaé pose deux questions :

1. Dans quel ordre la Ville va-t-elle entreprendre les travaux de rénovations des préaux des différents bâtiments ? Mme Fawer répond qu'une réflexion sur le thème a débuté il y a deux ans. Il a été décidé de rénover en premier la cour du collège qui serait en travaux soit celui de la Veveyse. Elle précise que les travaux doivent être planifiés et qu'il n'est pas possible d'engager des travaux simultanément dans tous les collèges. Avant de lancer le chantier, il a fallu rencontrer beaucoup de personnes. Un groupe de travail a été constitué avec des enseignant-e-s et des employé-e-s des services de la Ville. Un architecte a présenté un premier projet qui sera soumis au groupe de travail auquel les élèves seront associés. Cette rénovation sera un test pour passer ensuite aux autres collèges. Elle indique que les élèves des collèges concernés seront également associés.
2. Est-ce que davantage d'argent sera donné pour les sorties scolaires ? Mme Fawer indique que depuis décembre 2017, le Tribunal Fédéral a validé le principe de la gratuité de l'école. Toutes les activités scolaires sont depuis « gratuites » pour les parents, et seuls les repas pris lors des camps scolaires peuvent être facturés aux parents. Plusieurs centaines de milliers de francs doivent ainsi être financés entièrement par la Ville. Elle confirme que les sorties seront maintenues.

L'enseignante Clélia Bertolini présente les élèves de la délégation de l'EPS : Arnaud et Sébastien (7 et 8P).

Arnaud présente ses demandes :

- Les xylophones de la salle de musique sont vieux. Est-ce que de nouveaux instruments pourraient être fournis ? Mme Fawer informe qu'une évaluation par son service sera effectuée sur place. Si nécessaire, oui de nouveaux instruments seront achetés (*nb : après discussion avec la DGEO il ressort que l'achat de ces instruments est du ressort du canton. La direction de l'EPS a ainsi été informée, charge à elle de procéder au remplacement si besoin*).
- Dans la cour du collège du Clos, près du terrain de foot, il n'y a pas de banc. Plus haut, non plus mais uniquement des murets vers la route sur lesquels il n'est pas possible de véritablement s'asseoir.
- Est-ce qu'une visite des arènes ainsi qu'une répétition de la FeVi pourraient être organisées pour les élèves ? Réponse de M. Ansermet : la volonté de la Confrérie est de rendre une répétition visible aux veveysan-ne-s. A suivre.

Sébastien informe :

- Bien qu'il y ait une borne wifi au collège du Clos, la réception est de mauvaise qualité. Serait-il possible de la changer ?
- Tous les élèves remercient pour la gratuité des sorties et des camps.
- Plusieurs élèves du collège des Galeries souhaitent connaître la date de rénovation de leur collège et quand ils obtiendront des bancs dans les couloirs. Mme Fawer mentionne que les travaux pourraient débuter en 2021 en raison de la particularité du bâtiment qui est classé. Elle prend note pour les bancs et transmettra au répondant du collège.
- Suite aux matchs de basket aux Galeries, on trouve des mégots, des débris de verre et le sol est collant. Serait-il possible de tenir l'endroit plus propre ? M. Dragone répond que le sol n'est malheureusement pas étanche et l'on ne peut utiliser de grosses machines car il y a un risque d'inondation au sous-sol. En principe il ne devrait plus se trouver de déchet. A vérifier.

- Des voitures continuent de passer dans la cour des Galeries durant les récréations. M. Ansermet répond que la pose de barrières amovibles a été décidée. Elles devront être installées prochainement. On ne peut pas bloquer définitivement l'endroit car il s'agit d'un passage public pour les vélos et les livreurs.
- On constate une disparition de matériel et jeux aux Galeries. Mme Fawer invite à présenter une liste de matériel dont ils ont besoin par l'intermédiaire de l'enseignante.

Kénan (9^e), Wissam (10^e) et Ardi (11^e) présentent leurs demandes :

- Une demande a été déposée en 2016 pour bloquer les chaises. Ce travail a été fait mais à présent on constate que beaucoup ont mal au dos. On aimerait qu'on arrête de les bloquer. M. Clément propose une alternative, soit bloquer la moitié et laisser les autres telles quelles. Est-ce qu'un ergothérapeute pourrait être mandaté pour trouver une solution ? M. Nuttin ajoute qu'à l'EP aussi, des chaises ont été bloquées et que pour certains enfants il est difficile de rester droit pendant les périodes de cours. Mme Fawer prend note et fera une analyse.
- Où en est-on avec la construction du nouveau collège de Gilamont ? M. Ansermet répond que le Tribunal cantonal a levé les recours des voisins. Ils ont jusqu'au 2 mai 2019 pour déposer un nouveau recours au Tribunal fédéral. S'ils ne le font pas, les travaux de dépollution du sol pourront commencer très rapidement.
- Pourrait-on rendre les devoirs scolaires facultatifs afin de permettre une plus grande autonomie de l'élève ? M. Clément ajoute que certains parents sont en souffrance devant la tâche. Mme Fretz répond que la loi impose les devoirs. C'est une question politique.
- Une pétition de 369 signatures est remise au président quant à une demande de casiers. Seuls 30 élèves de 11^e se sont abstenus de soutenir la demande.
- En raison de la Fevi, les Promotions ne pourront se tenir au Théâtre le Reflet. La Ville a réservé pour l'occasion les Galeries du Rivage. Mécontents, les élèves ont écrit à la Confrérie des Vignerons pour déposer une nouvelle demande. Il leur a été répondu que la Confrérie était d'accord. M. Ansermet répond qu'il s'agit d'une question délicate. La problématique a été étudiée l'année passée. Un problème de sécurité est apparu : afin de s'assurer d'un chemin de fuite en cas d'accident, toutes les loges de la Fevi devraient être libérées. De plus, tout le personnel du Théâtre ne sera pas présent. Ainsi une seule solution se présente aujourd'hui pour les Promotions, ce sont les Galeries.
- Concernant le préau du collège de Jean Kratzer, le couvert ne protège pas réellement de la pluie. Mme Fawer répond qu'une analyse de la situation sera faite.
- Les élèves souhaiteraient être mieux informés des décisions les concernant. Pour exemple, ils n'ont été informés de l'attribution des Galeries pour la cérémonie des Promotions qu'au mois de mars. Mme Fretz répond qu'elle n'a reçu une réponse officielle de la Ville qu'à ce moment. Les élèves apprécient le panneau d'affichage à l'entrée du collège sur lequel il serait souhaitable d'afficher davantage d'informations afin que chacun puisse avoir une vue de l'ensemble des actualités. Les écrans informatiques diffusent les informations sous forme de diaporama : si on passe au mauvais moment, on risque de passer à côté d'un renseignement. Mme Fretz reconnaît la vétusté du système.
- Beaucoup se plaignent du chauffage à la salle de gymnastique de Subriez : il y fait trop chaud. M. Dragone répond que le système de chauffage est dirigé depuis l'école de soins et de santé située au-dessus. Il analysera la situation.
- Plusieurs vols de chaussure de gym de marque ont été constatés à la salle de gymnastique de Jean Kratzer (3 vols ces dernières semaines recensés).
- Une barrière en verre est cassée dans la cours Jean Kratzer. Les concierges iront constater.
- Le Conseil des délégués remercie pour l'argent octroyé par la Ville pour le bal des élèves ainsi que pour le tableau de suivi.

Les élèves quittent la salle à 19h.

Mme Murisier transmet que si des jeux 3D sont installés dans les préaux de récréations il y a moins de disputes. Concernant la borne wifi, elle demande si elle est vraiment essentielle au vu d'un principe de précaution. Ne pourrait-on pas passer par des fils téléphoniques ?

M. Lilla précise qu'il n'y a pas de salle d'informatique. Tout se fait par les chariots et c'est compliqué.

M. Descoedres transmet que la volonté est d'aller vers les ordinateurs portables.

M. Ansermet indique qu'il s'agit d'un réel problème de société qui fait et fera débat.

1. Liste de présence

La liste est complétée en séance.

2. Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est validé.

3. Accueil d'un nouveau membre dans le quart parents

Le président souhaite la bienvenue à Mme Delphine Rivier.

5. Adoption du procès-verbal du 14.01.2019

Le procès-verbal est accepté après modification de la phrase suivante de Mme Focking à la page 4 « regrette le peu de participation aux six ateliers... *notamment parce que l'information n'a été transmise que sur le site internet* ».

6 Communications du président

Le nouveau président du CETV se présente. Il a été nommé par le Conseil d'Etat pour siéger à la Municipalité de Vevey dès le 28 janvier 2019 et pour un temps non défini. Il affirme mettre tout en œuvre pour comprendre et apprécier le fonctionnement de ses dicastères, la DJEFS et le Service de la Culture, afin de bien les diriger. Il apprécie l'excellent travail fourni par la Ville pour les enfants, élèves, jeunes adultes et parents et aime à le dire à l'extérieur. Il estime particulièrement la présence ce soir du Conseil des élèves. Il partage avoir participé à la mise en place de l'ancien CETV qui s'appelait la « Commission scolaire » et l'organisation des différents quarts représentatifs et se réjouit de vivre sa réalisation aujourd'hui comme acteur.

7. Informations du quart des professionnels (directions et enseignant-e-s)

7.1. Etablissement primaire (EP)

M. Descoedres transmet les informations suivantes :

- le 9 avril se tiendra une séance d'informations pour les parents des futurs 3P. L'année passée, beaucoup avaient répondu à son invitation et il espère en accueillir à nouveau un certain nombre. L'invitation figure sur le site internet de l'EP – il invite le quart parents à la transmettre également de leur côté.
- Les JOJ aux Pléiades avec les enfants de 5 et 6P ont rencontré un grand succès. Des petits concours ont été organisés avec les communes de Blonay, Corsier et la Tour-de-Peilz. Les parents ont été très contents et le directeur remercie la Ville pour sa participation.
- Le Petit Chœur des écoles primaires donnera son concert annuel au Théâtre le Reflet le 12 mai à 11h, accompagné de 13 classes.

Mme Rufenacht partage l'inquiétude de certains parents concernant la gratuité des activités scolaires. Elle demande si cette gratuité sera pérenne. Mme Fawer précise que la Ville s'est engagée pour deux ans. Les budgets sont réévalués chaque année. Le principe de la gratuité de l'école est établi par la Confédération. Elle indique que la volonté de la Ville est aussi de favoriser des sorties à Vevey, dans les musées, etc.

7.2. Etablissement primaire et secondaire (EPS)

Mme Fretz distribue à l'assemblée le document « Horaires des élèves de l'EPSV dès 2019-20 ». Il s'agit de trois scénarios possibles pour la prochaine rentrée. Les versions A et B ont été soumises au corps enseignant mais n'ont pas remporté le succès attendu. Elle ne souhaite rien imposer et préfère la négociation. L'année prochaine, tous les élèves auront 33 périodes hebdomadaires lors desquelles les enfants doivent souvent se déplacer d'un collège à l'autre, jusqu'à six fois par jour. Une nouvelle version a alors été travaillée avec le Conseil de direction, soit la version C, qu'elle soumet ce soir aux membres du CETV. La directrice souhaite en particulier questionner sur l'horaire continu en précisant que la Loi impose une pause à midi de 60 minutes, dont 30 minutes à domicile.

Mme Focking s'inquiète du fait qu'une fratrie ne pourra pas prendre ses repas ensemble.

Mme Rivier estime important que tous les enfants d'une fratrie commencent l'école en même temps. La régularité des horaires facilite la vie familiale.

Mme Simonin et M. Descoeudres relèvent l'importance de pouvoir ajuster l'horaire de l'EP et l'EPS au collège du Clos afin d'éviter trop de sonneries différentes et des déplacements bruyants dans le collège.

Autres informations transmises par la directrice:

- M. Clément a, avec l'accord de la DJEFS, installé une trocathèque au collège Jean Kratzer.
- La directrice a autorisé les élèves à se rendre à la manifestation pour le climat et transmettra sur le site de l'établissement des photos et films.
- Elle se réjouit de la décision du Tribunal cantonal quant au nouveau collège de Gilamont et relève d'ores et déjà son souhait de la création d'une comédie musicale dans la nouvelle salle de spectacles.
- Elle se réjouit également de la décision de la Ville en faveur de l'ouverture de la bibliothèque/centre de documentation. Certes la bibliothèque pourra fonctionner avec un transfert d'argent d'un compte communal précédemment attribué uniquement aux livres et documents afin de payer la bibliothécaire. Mme Pierrot est d'ores et déjà heureuse de pouvoir redynamiser le lieu avec de nouvelles animations.
- Elle prend acte que malgré son courrier, celui de deux enseignants et la signature de nombreux élèves, l'édition des Promotions de cette année se tiendra aux Galeries.
- Elle informe que le déménagement de trois classes s'effectuera à l'Aviron durant l'été.

8. Informations de la DJEFS

Mme Fawer transmet les informations suivantes :

- Transports Estoppey : suite au départ à la retraite de M. Estoppey, le Secteur éducation recherche un nouveau transporteur pour les élèves devant se déplacer à la piscine.
- Budget du CETV : Le budget communal a été validé par le Conseil communal. Le montant de Fr. 5'000.- est disponible pour l'année 2019.
- Centre de documentation : suite à la validation par la Municipalité du financement de l'ouverture de la bibliothèque le mercredi après-midi, le Canton mettra à disposition un 0.04 EPT pour le poste de bibliothécaire dès la rentrée scolaire prochaine ; la Ville prélèvera Fr. 3'600.- sur son compte « Centre de documentation » pour financer la mesure, en déduction du montant prévu pour l'achat d'ouvrages.
- Nouveau collège de Gilamont : la Ville est en attente d'un éventuel recours des opposants au Tribunal fédéral, d'ici au 2 mai 2019.
- Permaculture, bacs financés par le CETV : le projet n'ayant pas abouti, Mme Simonin informe que les 10 bacs sont à disposition. Mme Fawer passera le message à Agenda 21, service de la ville qu'il faudra contacter si intérêt.
- Garderie Les Petits Pois : suite à la chute d'une pierre du plafond, la garderie a été fermée. Une cellule de crise a été mise en place pour trouver une solution de placement alternative. Les enfants ont pu être rapidement replacés à la Campanule, aux Marionnettes, à Crédeille et à Charmontey. Précision sur l'événement : les locaux n'appartiennent pas à la Ville, une enquête est ouverte pour connaître les causes de l'événement.
- Ouverture de l'UAPE (Unité d'accueil pour écoliers) du collège de la Veveyse le 1^{er} mars 2019 : Mme Fawer remercie les établissements pour avoir accepté de déplacer l'économat de la Veveyse au collège Bleu et avoir pu ainsi libérer le lieu pour y installer une structure d'accueil pour écoliers à proximité immédiate du collège de la Veveyse, en remplacement des deux salles du rez inférieur du collège.

9. Information du quart parents

Mme Focking demande si une séance d'informations aura lieu pour les futurs 7P avant la fin de l'année scolaire ? Réponse de Mme Fretz : oui, son organisation est en cours et une date reste à fixer.

10. Information du quart politique

M. Casellini demande ce qu'il en est de l'aération des classes. Réponses de Mme Simonin et M. Dragone : les fenêtres sont régulièrement ouvertes, les concierges doivent souvent aller les fermer le soir.

Il remercie les écoles pour avoir autorisé leurs élèves à participer à la manifestation sur le climat. Mme Fretz transmet que Mme C. Amarelle se montre proactive sur la question.

11. Information du quart société civile

- M. Stergiou recherche une salle pour les 4, 5 et 6 juin 2019, la mosquée étant en rénovation. Mme Fawer lui conseille de s'adresser à la Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration.
- M. Méry de « La Fourchette » informe que son association accueille des élèves à midi avec des repas bio, locaux et de saison et également après l'école. La Ville offre une subvention importante à l'association dans le cadre d'une convention nouvellement signée. M. Méry demande s'il peut distribuer son papillon sur le sujet « journée continue des 7 et 8e » par l'intermédiaire de l'école. Mme Fretz lui demande de soumettre au préalable le document afin qu'elle puisse se positionner.

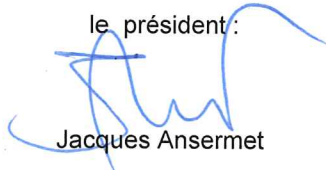
12. Divers et propositions individuelles

Aucun sujet n'est transmis.

Prochaines séance le 20 mai 2019, 19h, suivi d'un apéritif.

M. Ansermet remercie l'assemblée pour sa participation et lève la séance à 20h10.

le président :



Jacques Ansermet

la secrétaire :



Chantal Mercier